



Révision : A

Date de publication : 05/11/22

Page : 1/10

Nom commercial : Lubrifiant de tirage de câble Clear Glide^{MC}

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit : **Lubrifiant de tirage de câble Clear Glide^{MC}.**
Synonymes : Aucun disponible.
Code de produit : 31-388(-6), 31-381, 31-385(G), 31-2143.
N° de FDS : ID006
Usage recommandé : Lubrifiant de tirage de câble.
Restrictions recommandées : Aucune restriction connue.

Coordonnées du fabricant/importateur/fournisseur/distributeur :

Raison sociale : IDEAL INDUSTRIES, INC.
Adresse : Becker Place, Sycamore, IL 60178
Numéro de téléphone : Heures de bureau (lun.-ven.)
 Entre 7 h et 17 h (HAC) (815) 895-5181
Personne ressource : Darryl Docter.
Courriel de la personne ressource : IDEAL@IDEALINDUSTRIES.COM
Numéro de téléphone d'urgence : 24H/24 EN CAS D'URGENCE (815) 895-5181.

SECTION 2 : Identification du ou des danger(s)

Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de la section 1910.1200 :

Ce matériel n'est pas jugé dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

Dangers physiques

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH

Dangers pour la santé

Non classé comme dangereux pour la santé selon les critères du SGH.

Dangers environnementaux

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du SGH.

Mention d'avertissement du SGH : Ne s'applique pas.

Mention(s) de danger du SGH : Ne s'applique pas.

Pictogramme(s) de danger du SGH : Ne s'applique pas.

Mention(s) de danger du SGH :

Prévention : Aucun énoncé de mise en garde.

Réponse : Aucun énoncé de réponse.

Stockage : Aucun énoncé de stockage.

Élimination : Aucun énoncé d'élimination.

Autre(s) danger(s)

Classé HNOC (danger non classé autrement) : Aucune restriction connue.

Pourcentage de composant(s) à toxicité aigüe inconnue : Ne s'applique pas.

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

Mélange :

Nom du produit chimique	Concentration (% du poids)	N° CAS
Ne s'applique pas.		

La concentration des ingrédients présents n'est pas supérieure à la classification SGH et, par conséquent, le produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères de la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

SECTION 4 : Premiers soins

Description des mesures nécessaires :

Inhalation : En cas d'inhalation, se rendre à l'air libre. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Contact avec la peau : En cas de contact, laver la peau avec du savon pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Ingestion : Faire boire de l'eau ou du lait. Ne PAS provoquer le vomissement, sauf sur demande de personnel médical. Ne rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou le centre antipoison local.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés : Aucun danger attendu.

Signes indiquant la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial : En cas d'observation de tout symptôme, contacter un médecin et lui fournir la présente FDS. En cas d'exposition ou d'inquiétude : Prendre l'avis ou solliciter l'aide d'un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies :

Moyens d'extinction appropriés : Inflammable. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Moyens d'extinction non appropriés : Pas de données disponibles.

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques : Aucun danger attendu. Produits de combustion - Oxyde de carbone, azote et silicone.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers : Si ce produit est à l'origine d'un incendie, ne pas entrer dans un lieu clos ou confiné sans un équipement de protection approprié. Utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un masque intégral pour se protéger des effets dangereux des produits de combustion et du manque d'oxygène.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Rester contre le vent et se tenir à l'écart des dispersions ou des fuites. En cas de fuite importante, aviser les personnes sous le vent de la fuite, isoler la zone de danger immédiate et interdire l'accès au personnel non autorisé. Porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire adéquat si les circonstances l'exigent (voir section 8). Voir les sections 2 et 7 pour des informations supplémentaires sur les dangers et les mesures de précaution.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Arrêter le déversement à la source. Essuyer, pelleter ou aspirer le produit déversé. Nettoyer immédiatement les déversements, car ils peuvent être dangereusement glissants. Éviter les écoulements dans les égouts, les ruisseaux ou toute autre étendue d'eau. En cas d'un écoulement dans une étendue d'eau, aviser les autorités concernées comme exigé.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se nettoyer avec soin après une manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection, et une protection des yeux et du visage. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et porter l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

Conditions d'un stockage sûr et éventuelles incompatibilités : Stocker à des températures entre 40 et 180 F. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques. Entreposer dans un endroit sec. Maintenir les contenants bien fermés et bien étiquetés. Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de tout matériau incompatible (voir section 10). Protéger les contenants de tout dommage physique. Éviter l'entreposage prolongé à des températures supérieures à 190 °F.

Les contenants « vides » contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Les barils « vides » doivent être complètement vidés, les bondes doivent être remises en place, et ils doivent être envoyés rapidement au fournisseur ou à un rénovateur. On devrait disposer de tous les contenants de manière écologique et en conformité avec les réglementations gouvernementales.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Valeurs limites d'exposition

professionnelle :

COMPOSANTS DANGEREUX (selon norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA, É.-U.)		
Valeurs limites d'exposition professionnelle autorisées		
Substance	PEL-TWA (8 heures)	PEL-STEEL (15 min)
2-Amino-2-méthyl propanol	Non établi	Non établi

Valeurs des seuils limites de l'ACGIH, É.-U.		
Substance	TLV-TWA (8 heures)	TLV-STEEL (15 min)
2-Amino-2-méthyl propanol	Non établi	Non établi

Limites d'exposition de la NIOSH :		
Substance	TWA	STEEL
2-Amino-2-méthyl propanol	Non établi	Non établi

Contrôles techniques appropriés : La ventilation générale (mécanique) de la pièce doit être appropriée. Des moyens supplémentaires de ventilation peuvent être nécessaires dans les pièces fermées.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de sécurité ou de lunettes de protection anti-éclaboussures conformes aux normes de l'OSHA est recommandé.

Protection de la peau et des mains : Aucune protection normalement requise.

Protection respiratoire : Aucune protection normalement requise. Quand une protection contre des niveaux de poussières irritants est souhaitée, utiliser des masques antipoussières de type N95 (É.-U.). Utiliser des masques respiratoires et des équipements testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées, comme celles du NIOSH et de l'OSHA.

Autres : Aucun requis.

Dangers thermiques : Pas de données disponibles.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique :	Gel
Forme :	Gel transparent et incolore.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Légère odeur.
Seuil d'odeur :	Aucune donnée disponible
pH :	Entre 7,0 et 8,0
Point de fonte et point de fusion :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et	
Limites d'ébullition :	212 °F (100 °C)
Point d'éclair :	Aucun
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas.
Limites d'inflammabilité inférieure ou supérieure	
Limite d'inflammabilité - inférieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'inflammabilité – supérieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'explosivité – inférieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'explosivité – supérieure (%) :	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	1,09
Solubilité :	Infinie dans l'eau.
Coefficient de partition (n-octanol/eau) :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible.
Viscosité :	25300-40300 cps
Autres informations :	
Pourcentage de volatilité par volume :	<98 %
Composé organique volatil (COV)	17.4 g/l (comme emballé, sans
l'eau)	
Pourcentage de solide par poids :	Environ 5 %
Réactivité :	Pas réactif chimiquement.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- Stabilité chimique :** Stable dans les conditions d'utilisation ambiantes normales et prévues.
- Possibilité de réactions dangereuses :** Pas de réactions dangereuses prévues.
- Conditions à éviter :** Éviter l'entreposage prolongé à des températures supérieures à 190 °F.
- Substances incompatibles :** Éviter les oxydants forts et les nitrites.
- Produits de décomposition dangereux :** Oxyde de carbone, azote et silicone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques :

Informations sur les voies d'exposition probables :

- Inhalation :** N'est pas une voie de pénétration attendue.
- Ingestion :** N'est pas une voie de pénétration attendue.
- Peau :** Le contact cutané est la principale voie de pénétration.
- Yeux :** N'est pas une voie de pénétration attendue.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucun attendu normalement.

Effets immédiats, à retardement et chroniques d'une exposition à court ou à long terme :

Un contact prolongé peut provoquer un inconfort oculaire.

Valeurs numériques de toxicité :

Informations sur les composants :

Substance	Type de test (espèce)	Valeur
2-Amino-2-méthylpropanol	LD ₅₀ Oral (rat)	2900 mg/kg
	LD ₅₀ Cutané (lapin)	2000 mg/kg
	LD ₅₀ Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible

Estimation de toxicité aiguë du produit :

- Toxicité orale aiguë : pas de données disponibles
- Toxicité cutanée aiguë : pas de données disponibles
- Toxicité d'inhalation aiguë : pas de données disponibles

Corrosion et irritation cutanées : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour la peau (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Irritation et lésions oculaires sévères : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour les yeux (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Sensibilisation respiratoire : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme sensibilisant des voies respiratoires (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Sensibilisation cutanée : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme un sensibilisant cutané (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Mutagénicité pour les cellules germinales : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé la mutagénicité pour les cellules germinales (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Cancérogénicité : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé pour cancérogénicité (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Toxicité reproductive : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé pour la toxicité reproductive (ou sont inférieurs au seuil de concentration pour la classification).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :
Exposition unique : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :
Exposition répétée : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

Danger lié à l'aspiration : Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme présentant un danger lié à l'aspiration (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

Informations complémentaires : Pas de données disponibles.

Écotoxicité :

SECTION 12 : Informations écologiques

Données du produit : Aucune donnée disponible

Informations sur les composants :

Substance	Type de test	Espèces	Valeur
2-Amino-2-méthylpropanol	LC ₅₀	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	190 mg/l (96h)
	LC ₅₀	Invertébrés aquatiques – Daphnia magna (Crustacé planctonique)	193 mg/l (48h)
	EyC ₅₀	Algues - Scenedesmus sp	565,5 mg/l (72h)

Persistence et dégradabilité : Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs : Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Instructions relatives à l'élimination :

Communiquer avec un service professionnel autorisé d'élimination des déchets. La personne à l'origine d'une émission de déchets est toujours responsable de déterminer correctement la dangerosité du déchet et doit prendre en compte les exigences nationales et locales, ainsi que fédérales.

Voir les sections 7 et 8 pour les informations relatives à la manipulation, au stockage et à la protection individuelle et voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques. Il est possible que la matière telle qu'elle est produite contienne des composants qui n'ont pas besoin d'être répertoriés dans la FDS, mais qui pourraient affecter la détermination de la dangerosité des déchets. De plus, un usage causant des changements chimiques ou physiques du produit pourrait l'assujettir à la réglementation sur les déchets dangereux.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

DOT : Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation du DOT.

IATA : Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IATA.

IMDG : Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation de l'IMDG.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations spécifiques à la sécurité, la santé et l'environnement pour ce produit.

É.-U.

Réglementations fédérales des États-Unis : Cette FDS correspond à la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA. Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par l'OSHA.

Toxic Substances Control Act (TSCA) – Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30.

SARA Superfund and Reauthorization Act de 1986 Titre III sections 302, 311,312 et 313 :

Section 302 – Aucun des produits chimiques qui composent ce produit n'est sujet aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Liste 40 CFR 302.4 des substances dangereuses de CERCLA :

Aucune substance répertoriée.

CAA (Clean Air Act) Section 112 (r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) :

Aucune substance répertoriée.

Clean Water Act Section 311 Substances dangereuses (40 CFR 117.3) : Aucune substance répertoriée.

SARA Titre III

Section 302 Substance extrêmement dangereuse (40 CFR 355, Annexe A) : Aucune substance répertoriée.

Section 311/312 (40 CFR 370) :

Grave danger pour la santé : Aucun

Danger chronique pour la santé : Aucun

Danger d'incendie : Non

Danger lié à la pression : Non

Danger lié à la réactivité : Non

Section 313 inventaire des rejets toxiques (40 CFR 372) :

Ce produit contient les substances suivantes qui sont sujettes aux exigences de déclaration de la section 313 de l'EPCRA : Aucun

RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS :

La présente FDS contient des données relatives à la santé et la sécurité et les renseignements qu'elle contient s'appliquent pour les réglementations des États. Pour des détails sur vos exigences réglementaires, contacter l'agence appropriée de votre État.

Proposition 65 de la Californie California Safe Drinking Water and Toxic

Enforcement Act de 1986) : Aucun composant n'est indiqué par la proposition 65.

Right to Know du Massachusetts : Aucun composant n'est indiqué par le Right to Know du Massachusetts.

Liste des matières dangereuses du Minnesota : Aucun composant n'est indiqué par la Liste des matières dangereuses du Minnesota.

Right to Know du New Jersey : Aucun composant n'est indiqué par le Right to Know du New Jersey.

Right to Know de la Pennsylvanie : Aucun composant n'est indiqué par le Right to Know de la Pennsylvanie.

Classification canadienne du SIMDUT : Pas dangereux en vertu du SIMDUT

SECTION 16 : Autres informations, incluant la date de rédaction ou la dernière révision.

Date de révision : 24 mai, 2021

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, IDEAL INDUSTRIES INC. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'intégralité des informations contenues dans le présent document. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si l'usage de tout produit est approprié. Tous les produits peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants.